

Restauration et préservation de zone humide



La zone humide avant travaux

Propriété de la commune de Bure-les-Templiers, la **zone humide de la Combe au Barbot** va bénéficier en cette fin d'année d'importants travaux de restauration. Ces derniers seront décomposés en plusieurs actions :

- **Arrachage des saules** de la parcelle jusqu'à ce que la zone soit réouverte à 80 %. Une ripisylve sera conservée le long du lit du cours d'eau,
- **Débroussaillage manuel** de la roselière,
- **Suppression de la digue** de l'ancien étang pour permettre l'étalement de la zone humide en rive gauche,
- **Renaturation du cours d'eau** par reméandrage et remise en fond de talweg sur 30 mètres linéaires,
- **Modification de l'ouvrage de vidange** afin de limiter l'effet plan d'eau et retrouver un linéaire de ruisseau plus important.

Suite à ces travaux, il est également prévu d'installer un **panneau pédagogique** sur le site pour expliquer le fonctionnement d'une zone humide et la nécessité de la préserver. D'autre part, un **diagnostic écologique post travaux** sera effectué en 2023 pour évaluer l'évolution des habitats naturels et l'ouverture des milieux.



D'un montant total estimatif de **37 404 € TTC**, ce projet est **subventionné à 100 % par le Parc national de forêts** dans le cadre du plan de relance sur son territoire.



La zone humide pendant les travaux

Présentation d'aménagements de rivières



Le 7 novembre dernier, les **élèves de Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant 1 en aménagement** du lycée Olivier de Serre à Quetigny ont été accueilli par notre technicien rivière, François-Xavier LOUCHET (lui-même ancien élève de cet établissement) pour découvrir différents travaux d'aménagement de cours d'eau effectués par l'EPAGE Sequana. Trois sites leur ont été présentés, tous situés à Châtillon-sur-Seine :

- L'ouvrage de la Perception et sa passe à poissons,
- Les banquettes végétalisées réalisées derrière la Mairie,
- L'ancien ouvrage Maître dont le déversoir a été démonté.

Les élèves se sont montrés très intéressés par cet après-midi de découverte qui aura peut-être même suscité quelques vocations...

Agenda

Des **réunions des différentes commissions de vallées** seront programmées en début d'année 2023. Elles seront l'occasion de faire le point sur les travaux réalisés et sur les actions à venir pour chaque secteur.

